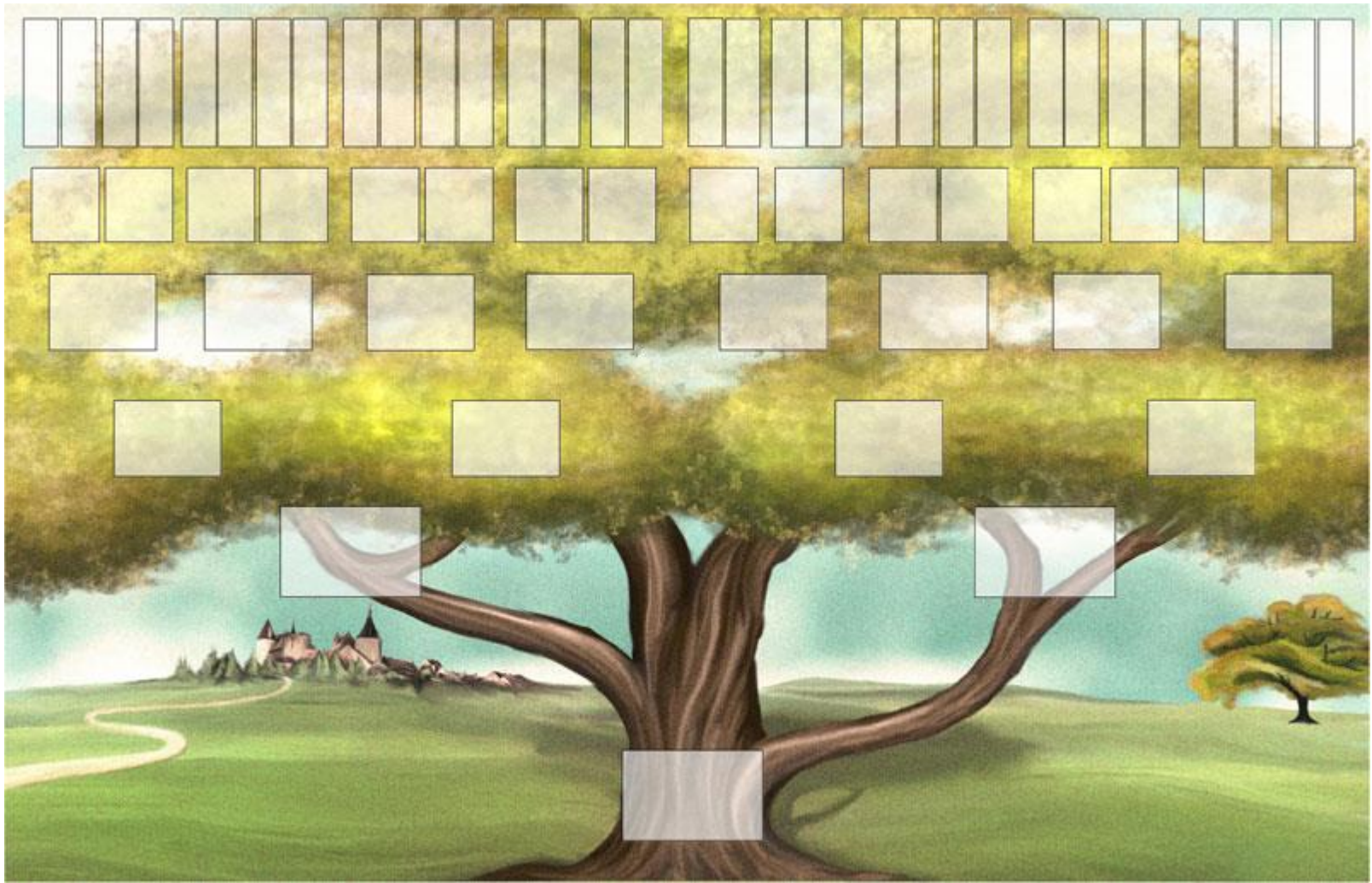




Laissez-vous conter
la Généalogie & la Grande Guerre

Que signifie « la généalogie » ?

Science qui a pour objet la recherche de ses ancêtres ou des membres de sa famille.
L'objectif est de pouvoir retracer son arbre généalogique



Les principaux logiciels de généalogie

Hérédis (version démo, standart & pro sont payantes)

<https://www.heredis.com/genealogie-gratuite/>

Généatique (version démo, standart, prestige)

<https://boutique.cdip.com/content/telechargement-gratuit-de-geneatique>

[Family tree builder](#)

version gratuite, limitée à 250 personnes dans l'arbre généalogique

Lors du choix d'un logiciel de généalogie, il est fondamental de choisir un logiciel autorisant l'importation / exportation des données au format GEDCOM. Ce format facilite l'échange de données généalogiques entre des logiciels commercialisés par les différents éditeurs.

Les principales sources de la généalogie

Les registres paroissiaux

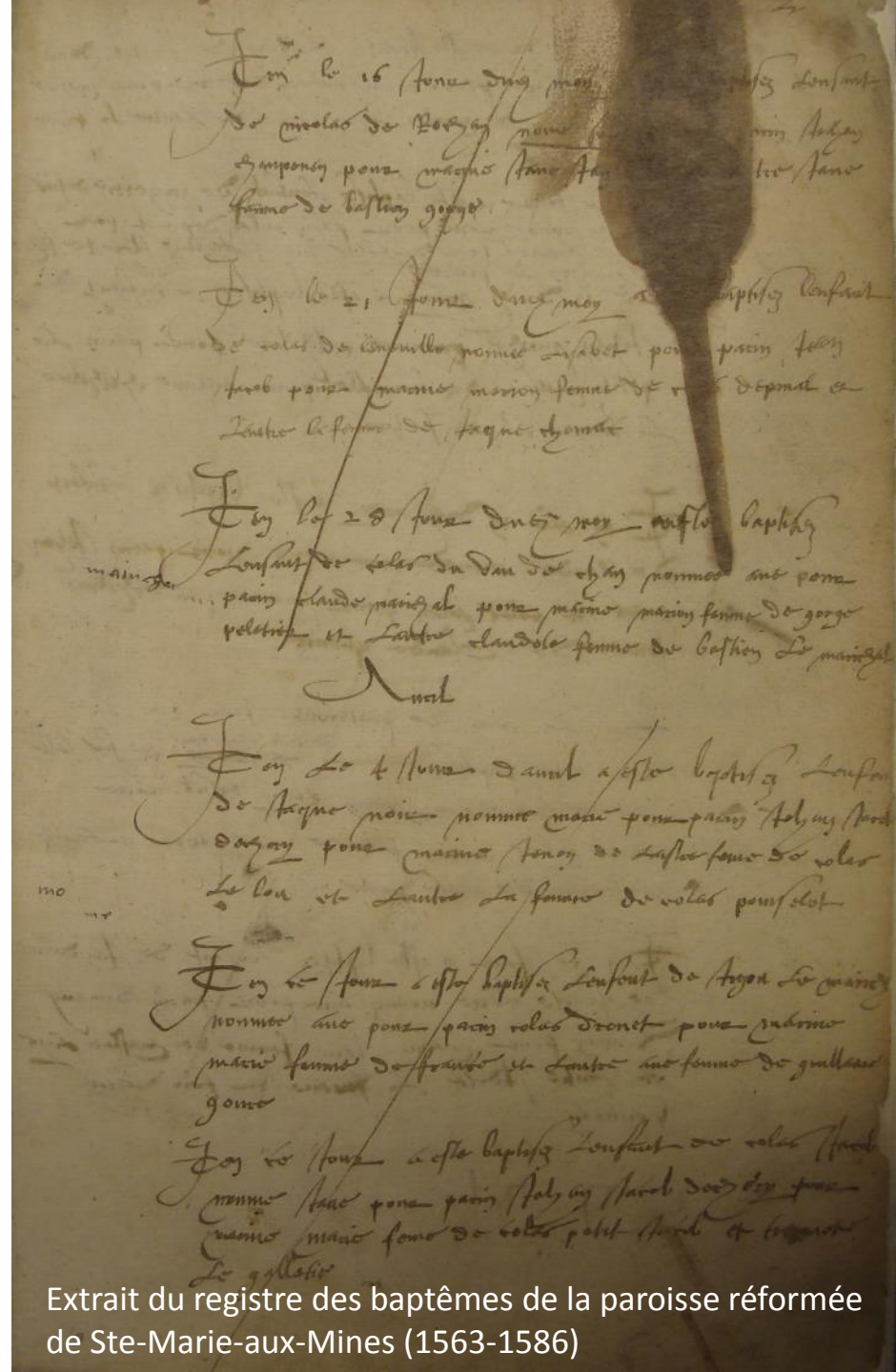
Avant 1793, les actes de naissance (baptêmes), mariages, décès sont enregistrés dans les paroisses de chaque commune.

Sont généralement déposés aux Archives Départementales.

En fonction des paroisses, on peut remonter plus ou moins loin dans le temps

Pour retrouver un acte, il est nécessaire de connaître la religion et la paroisse d'appartenance de l'individu.

A Sainte-Marie-aux-Mines, les plus anciens registres de baptême remontent à 1563.



Extrait du registre des baptêmes de la paroisse réformée de Ste-Marie-aux-Mines (1563-1586)

Les principales sources de la généalogie

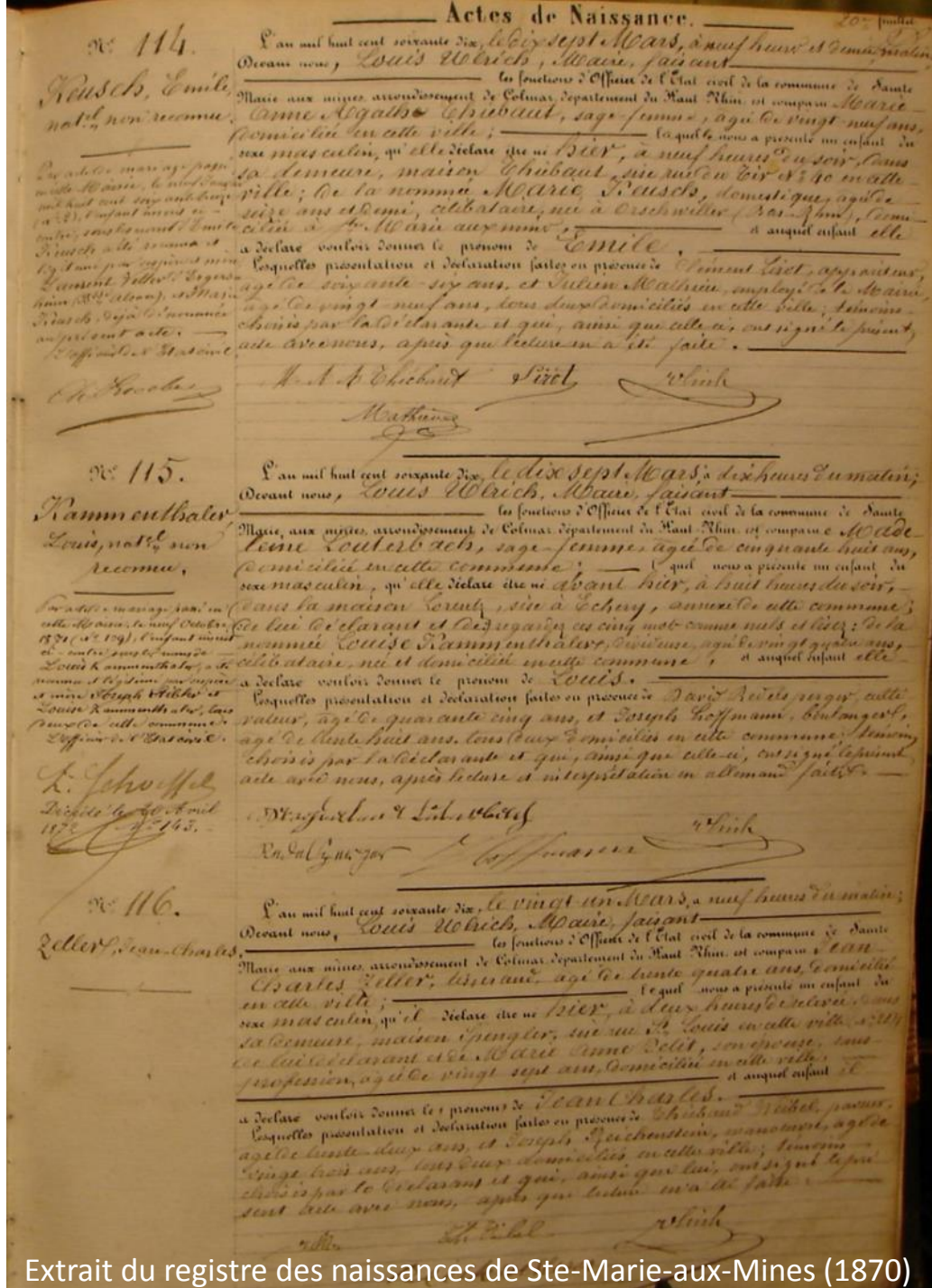
Les actes d'état-civil

A partir de 1793, les actes de naissance, mariages, décès sont enregistrés dans les mairies de chaque commune.

Les actes sont communicables librement au bout de

- 75 ans pour acte de naissance / mariage
- Immédiatement pour les actes de décès

Il y a possibilité d'obtenir une dérogation pour les actes non communicables, en la demandant par écrit au Procureur de la République du Tribunal de Grande Instance.



Extrait du registre des naissances de Ste-Marie-aux-Mines (1870)

Les principales sources de la généalogie :

Le fichier domiciliaire

Il s'agit d'un fichier de la population tenu par les mairies. Il est actuellement informatisé, mais il se tenait autrefois sur papier ou fiche cartonnée.

Il indique pour une famille

- Noms, dates de naissance et mariage du chef de famille + épouse + parents
- Noms, dates de naissance des enfants
- Date d'arrivée dans la commune
- Domiciles successifs
- Date de départ de la commune
- Parfois rajout de mentions ou annotations sur l'un ou l'autre membre de la famille.

Communicable au bout de 50 / 75 ans, en fonction des informations contenues.

A Sainte-Marie-aux-Mines, existence de 2 fichiers domiciliaires

- L'un ouvert en 1910 et tenu à jour jusqu'en 1940 = communicable
- Le second ouvert à partir de 1945 et tenu à jour jusqu'en 2005 = non communicable actuellement.
- Fichier informatisé à partir de 2005-2006.

Les principales sources de la généalogie :

Le fichier domiciliaire

Rue

Gal Bourgeois

N°

42

Du chef de famille et de tous les membres de la famille (épouse, enfants, etc.)		Rapports de parenté avec le chef de famille	Lieu de naissance	Natio- nalité	Con- fession	Date						Profession	Nom du patron	Date de l'arrivée			Ancien domicile	Observations
Nom	Prénom					de naissance			de mariage					Jour	Mois	Année		
1	2	3	4	5	6	Jour	Mois	Année	Jour	Mois	Année	9	10	Jour	Mois	Année	12	
H. Bacher	décédé le 6-4-52 à Ste Marie	chef	St Marie	fr. cath.		13	9	1873	19	9	1911	ouvrier		1	3	1927	St Louis	F. Schwaab Elisabeth
Mademoiselle Bacher	Augustine épouse		"	"	"	19	6	1884	19	9	1911	sans décision le 8.5.1925	St Marie					fille de Auguste
Bacher	Jeanne	épouse	"	"	"	24	6	1912	27	5	1935	marlée avec Gerard Jules						Kersch Koclanic

Extrait du registre du fichier domiciliaire de Ste-Marie-aux-Mines, courant la période 1910-1940.

Les principales sources de la généalogie

Des ressources en ligne

Accès aux ressources générales ou départementales

Des forums de généalogistes

<https://www.geneanet.org/>

<https://www.familysearch.org/search/family-trees>

Actes des communes du Bas-Rhin :

Tous les registres d'état-civil sont en ligne jusqu'en 1912

<http://archives.bas-rhin.fr/registres-paroissiaux-et-documents-d-etat-civil/>

Actes des communes du Haut-Rhin :

Tous les registres d'état-civil sont en ligne pour la période 1793-1892

<http://www.archives.haut-rhin.fr/Histoire-des-familles-et-des-villages/p2/Etat-civil>

Annuaire des Archives départementales :

La plupart des Archives Départementales françaises ont numérisé les actes d'état-civil du 19^e siècle et sont accessibles en ligne. L'annuaire des services d'Archives est accessible au lien suivant.

https://francearchives.fr/fr/services?es_level=level-D

Les principales sources de la généalogie

Des ressources en ligne

Accès aux ressources généalogiques locales

Pour la ville de Sainte-Marie-aux-Mines :

Une base de données familiales a été créée par M. Jean-Jacques Malaisé, à partir du dépouillement des actes de mariage relevés jusqu'en 1945.

Accès à l'accueil du site internet :

<http://ste-marie-aux-mines.pagesperso-orange.fr/index.htm>

Accès direct à la base de données généalogiques de Sainte-Marie-aux-Mines

<http://h2-online.heredis.com/fr/maljean/total/accueil>

Pour les communes de Lièpvre, Rombach-le-Franc et Sainte-Croix-aux-Mines

<http://liepvre.pagesperso-orange.fr/html/genealogies.htm>

Société généalogique et héraldique du Val de Lièpvre

<http://genea-alsace.com/>

Des sources secondaires sur l'histoire des familles

Registres de recensement de la population.

Indique qui habite dans un logement à un moment donné, l'âge des occupants, leurs professions. Ne sont produits qu'une fois tous les 5 ans.

DÉSIGNATION		NUMÉROS			NOMS	PRÉNOMS	ANNEE	LIEU	NATIONA-	La personne	SITUATION	PROFESSION		
Wegzeichnung		PAR QUARTIER, VILLAGE, hameau ou rue												DE FAMILLE
des QUARTIERS, villages, ou hameaux	DES RUES dans les villes	des maisons	des ménages	des individus	Familiennamen	Bornamen	Ge-urts-jahr	Geburtsort	Staats-angehörigkeit	le français? (oui ou non)	chef de ménage	Verhältnis zum Haushaltungsvorstand	Beruf	
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	
Pour les patrons, chefs d'entreprise, ouvriers à domicile, inscrite: patron. Bei den Geschäftsinhabern, Selbstst.-begn. Betriebsleitern u. Grm.-arbeitern ist anzuschreiben: Arbeitgeber.														
Pour les employés ou ouvriers, indiquer le nom du patron ou de l'entreprise qui les emploie. Bei den Arbeitern u. Angestellten ist der Name des Arbeitgebers oder des Betriebes anzugeben, der sie beschäftigt.														
15														
Bourgeois	61	11	2	Budler-Gisèle	18.5.92	Leobersdorf	frise	cath. rom.	ép.	appret.	Baumgarten			
			3	"	Witthier	30.9.18	Lebanie	"	luth. rom.	filis	-	-		
			5	1	Heinrich	Adolphe	28.7.74	Dornbach	"	cath. rom.	ch.	institut.	Etat	
			12	"	Grundman	Marg.	26.2.94	"	"	"	ép.	-	-	
			3	"	Mari	Louise	14.9.18	"	"	"	filie	-	-	
			6	1	Werckmann	Christian	15.5.99	Polman	"	-	rom.	ch.	institut	Etat
				"	"	Prochhoff	Marg.	5.8.07	"	"	-	ép.	-	-
			7	1	Wolff	Leonard	Aug.	14.8.75	St. Marie	"	luth.	ch.	appret.	Stahl C.
				"	"	Brustel	Jeanne	10.4.79	St. Prox.	"	"	ép.	supérieure	p.
				"	"	Leonard	Fugier	31.7.25	St. Marie	"	"	filis	-	-

Extrait du registre de recensement
1921 de Sainte-Marie-aux-Mines.

Extrait du registre de recensement 1921 de Sainte-Marie-aux-Mines.

Des sources secondaires sur l'histoire des familles

Les demandes de passeport pour l'intérieur/ Laissez-passer

Ce document décrit le physique de l'individu, et donne l'âge, le lieu de naissance, et est parfois accompagné d'une photographie.

Les demandes sont classés par année d'établissement, et sont fréquemment produites entre 1800 et 1870.

Des laissez-passer provisoires ont aussi été produits durant la période de guerre 1914-18.

Passeport pour l'intérieur, daté de 1816, établi pour Abraham Grandpierron à Sainte-Marie-aux-Mines.

Lettre au nouveau Noble N° 8118

DÉPARTEMENT
du Haut Rhin

SOUS-PRÉFECTURE
de Colmar

COMMUNE
de Sainte-Marie-aux-Mines

Valable pour un an.

PASSE-PORT.

Registre N° 7885

SIGNALEMENT.

Âgé de 16 ans
taille d'un mètre &
54 - centimètres,
cheveux Noirs
front rond
sourcils Noirs
yeux Noirs
nez large
bouche moyenne
barbe
menton large
visage rond
teint pâle

SIGNES PARTICULIERS.

3

Signature du Porteur.
Grandpierron
fils.

DE PAR LE ROI.

*Nous Maire Royal de la Ville
de Sainte-Marie-aux-Mines, Chevalier
de l'Ordre Royal de la Légion d'Honneur.*

Invitons les Autorités Civiles et Militaires à laisser passer et
librement circuler de Sainte-Marie-aux-Mines département
du Haut Rhin à Strasbourg département
du Bas Rhin
Le Citoyen Abraham Grandpierron fils d'Abraham
profession de Commis Nég.
né le 10 Mars 1800 département du Haut Rhin
demeurant à St Marie-aux-Mines
et à lui donner aide et protection en cas de besoin.

Délivré sur la Demande et responsabilité de Abraham
Grandpierron fab. en l'aid. M. de Sainte-Marie-aux-Mines.

Fait à Sainte-Marie-aux-Mines le 14 Juin 1816.

Le Maire
J. B. B. B.

Prix du Passe-Port, Dix Francs.

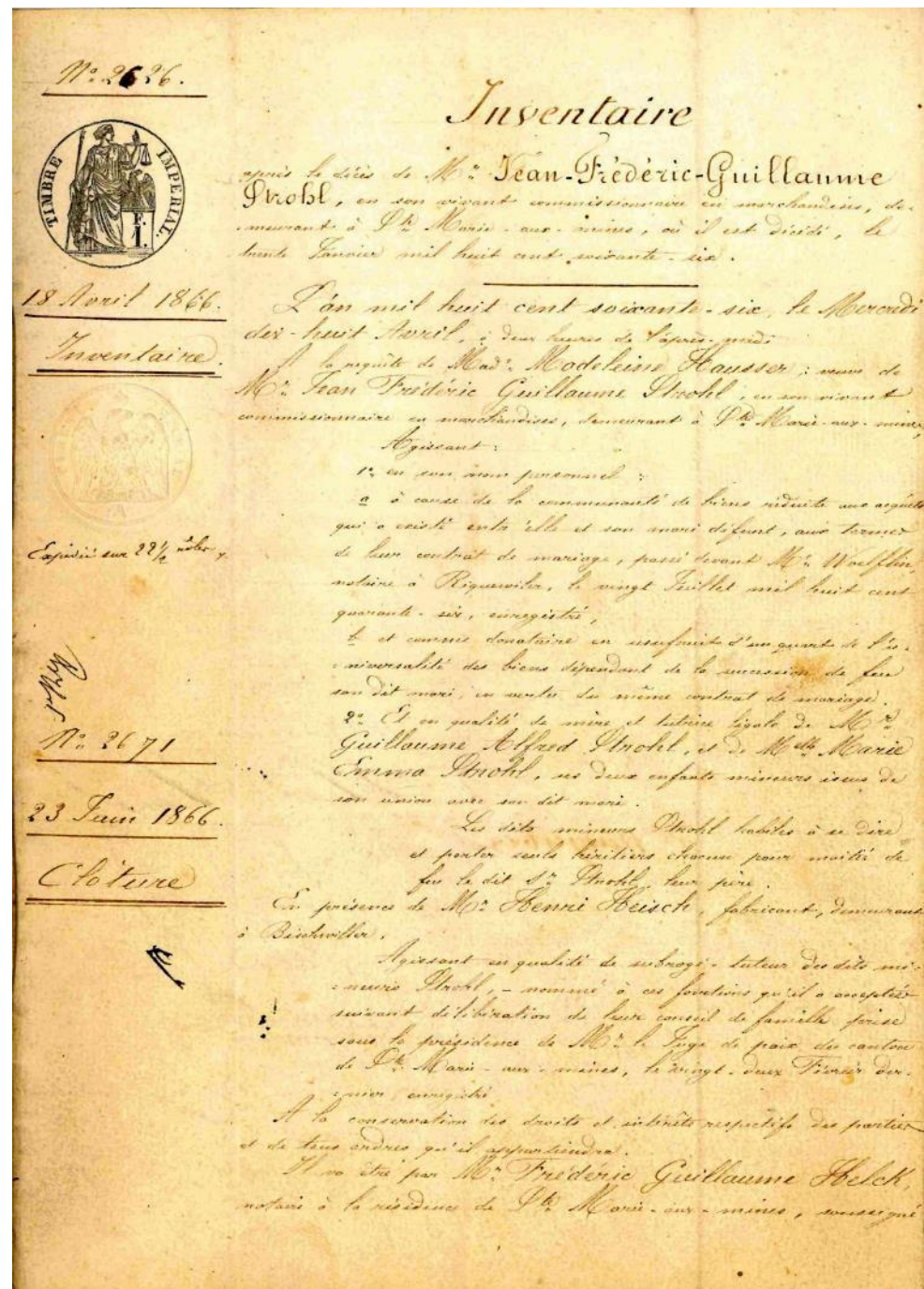
Des sources secondaires sur l'histoire des familles

Actes notariés :

- Titre de propriétés (achat / vente / échange d'un bien immobilier)
- Contrats de mariage,
- Inventaire après décès. Donne une idée de la richesse / fortune de la famille. Indique les héritiers (enfants, cousins, etc...).

Ces actes sont classés par étude notariale dans chaque commune puis par année.

Les actes de plus de 100 ans d'âge sont déposés aux Archives départementales



Trouver une date de décès d'un soldat français

Site internet « Mémoire des Hommes »

Contient une base de données des soldats morts pour la France durant la 1^{ère} et la Deuxième Guerre Mondiale

<http://www.memoiredeshommes.sga.defense.gouv.fr/>



Trouver une date de décès d'un soldat allemand

Beaucoup de destructions d'archives à l'issue de la 1^{ère} guerre mondiale dans les casernes. Fonds dispersés. Possibilité de faire une demande écrite auprès des archives fédérales allemandes, ou d'un de ses sites affiliés, notamment les archives militaires de Freiburg-im-Breisgau

<https://www.ersterweltkrieg.bundesarchiv.de/>

<https://www.bundesarchiv.de/DE/Navigation/Benutzen/Hinweise-zur-Benutzung/hinweise-zur-benutzung.html>

Pour les soldats de la 2^e guerre mondiale :
Archives de la Deutsche Dienststelle (Wast)

<https://www.dd-wast.de/fr/documentation.html>

Existence d'un portail, permettant d'interroger plusieurs sites allemands en même temps : (portail généraliste) <https://www.archivportal-d.de/>



Trouver une sépulture d'un soldat

Pour un soldat français :

<http://www.memorialgenweb.org/memorial3/html/fr/index.php>

Pour un soldat allemand

<https://www.volksbund.de/fr/volksbund.html>



Des ressources spécifiques au conflit 1914-1918

Le livre d'or des engagés dans l'armée française

Ouvrage qui retrace le parcours des engagés
volontaires du canton de Sainte-Marie-aux-Mines
dans l'armée française, durant la guerre 14-18.

Une copie est disponible aux Archives municipales
de Ste-Marie-aux-Mines

IVAN-PIERRE BLECH engagé volontaire au 74^{me} régiment d'infanterie, sous le nom de Lefer; frappé mortellement le 9 juin 1915 dans l'ouvrage du Labyrinthe, devant Arras, décoré de la Croix de Guerre. Reçu belle citation conférée par le général Nivelle, commandant de la 2^{me} armée: «Caporal de grande valeur, engagé volontaire pour la durée de la guerre. Par sa bravoure et son sang-froid en toutes circonstances, s'était acquis la confiance et l'admiration de ses chefs et de ses camarades. A été blessé mortellement, le 9 juin 1915, en défendant une barricade fortement attaquée par l'ennemi». Décoré en outre de la Médaille militaire par arrêté ministériel du 23 mai 1917.

LIVRE D'OR

des
Engagés dans l'Armée Française
du
Canton de Sainte-Marie-aux-Mines
pendant la guerre de 1914-1918.



Nous avons décidé de publier en un tirage à part les noms des engagés dans l'Armée Française du canton de Sainte-Marie-aux-Mines, qui ont paru après l'armistice au Tableau d'Honneur du «Messager des Vosges».

Nous avons cru être agréables aux familles de nos compatriotes en éditant cette petite brochure qui rappellera aux uns le souvenir de leurs chers disparus, aux autres les exploits de leurs parents et les services rendus à la cause de la France.

Malheureusement nous n'avons pu réunir que 190 noms, car les familles dont les membres ont servi dans l'armée française pendant la guerre, ne nous ont pas toutes envoyé les renseignements nécessaires à l'établissement d'une liste complète.

Imprimerie et Lithographie E. & R. Cellarius.

Des ressources spécifiques au conflit 1914-18

Le livre d'or proscrits d'Alsace

Ouvrage qui retrace le parcours d'Alsaciens mosellans, ayant subi de l'exil forcé, de la prison, ou fusillé, en raison de leur francophilie.

Les Archives Départementales du Bas-Rhin conservent les dossiers d'indemnisations de 4000 proscrits (fonds n° 90 AL), dont environ 80 sont originaires du Val de Lièpvre

LIVRE D'OR DES PROSCRITS D'ALSACE

N° 94



André CONSTANT
Né le 19 août 1866 à Bombach-le-Franc (Haut-Rhin).
187 jours de prison, 817 jours d'exil.

Arrêté le 21 janvier 1915. Rentré le 21 octobre 1917.
Arrêté pour avoir manifesté trop ouvertement mes sentiments français; conduit à Bombach-le-Franc à la mairie où les officiers étaient réunis en conseil. L'un d'eux qui causait bien le français, me dit : « Vous êtes Français ? »
— Je suis Alsacien, répondis-je.
— Mais vous avez des sentiments français, dit-il.
— Personne ne connaît mes sentiments, dis-je.
— On ne les connaît que trop vos sentiments, vous êtes inscrit sur les listes noires. Le 2 août vous avez servi de guide à votre directeur, il a pu gagner la France. Vous avez élevé votre famille dans les sentiments français. La preuve est, que votre fils aîné la veille au soir, où le lendemain que les vétérans de Lièpvre devaient être décorés, vous avez hissé le drapeau tricolore au poteau à la gare. Vous paieriez tout cela, on va vous emprisonner et là, vous pourrez aimer les Français à votre bon loisir.
Je fus conduit à Sainte-Marie-aux-Mines et de là à Colmar. Le 13 février, je passai devant un conseil de guerre, et je m'entendis condamner à 6 semaines de prison. Ma peine finie, je dus rester en Schutzhaft jusqu'au 27 mai. De là des soldats m'emmèneront à Phalsbourg. Le 27 juillet 1915 l'on m'expédia à Bischwiller, à l'Asile des vieillards.
Le 7 avril 1916, j'eus la grande douleur de voir mon fils Marcel emprisonné avec moi. La veille du 14 juillet 1914, il avait allumé un feu de joie sur une hauteur, et fait le tour du village avec des lampions. Il fut grâtié d'un procès-verbal. On l'arrêta le 7 avril 1915. Conduit à Colmar, il passa devant un conseil de guerre au mois de juin et il fut condamné à 8 mois de prison. Les gendarmes nous bafouaient. « La belle famille ! » disaient-ils en nous montrant du doigt.
Mais nous pensions en nous-mêmes : « Patience, brigands, la revanche viendra ». Et elle est venue.

Décoration : Médaille de la Fidélité Française.

— 34 —

ASSOCIATION DES PROSCRITS D'ALSACE
QUESTIONNAIRE
(FRAGEBOGEN)

(Ce questionnaire sera remplit par vous ou par un tiers, mais ne sera pas communiqué à personne.)
(Donner l'adresse exacte au moment de l'arrestation, sans en rien laisser ignorer à personne.)

- Nom et prénom — Profession: *André Bonstout, couturière de tissage.*
- Domicile (ville et rue): *Lièpvre, rue de l'église N°16.*
- Date de Naissance: *19 août 1866.*
- Nationalité: *Alsacienne*
- Nationalité des Parents: *Alsaciens*
- J'ai été en prison à: *Colmar et à Phalsbourg.*
- Du *21 janvier 1915* Au *26 juillet 1915.*
et par réclamation que l'on m'a mis à Bischwiller.
- J'ai été exilé ou interné: *à Bischwiller.*
- Du *26 juillet 1915* Au *21 octobre 1917.*
et comme malade que l'on m'a renvoyé à la maison. ensuite on fait une réclamation et l'Allemagne réclame de la France la somme de 1000 francs.
- Motif de la peine: *Voire manifesté des sentiments français.*
- Pièces justificatives: (par exemple: Carte d'identité — Récépissé de la somme de 1000 francs)
Les pièces sont ci-jointes.
- Si vous n'avez pas de pièces justificatives, avez-vous des témoins? Leurs noms?
Les pièces sont ci-jointes.
- Avez-vous subi des condamnations de droit commun? *Ouï.*
Les pièces sont ci-jointes.
- Montant approximatif de l'indemnité à réclamer (sans la justifier du cas échéant): *18250 francs.*
pour indemnité de la somme de 1000 francs.

Je soussigné déclare que toutes les indications fournies sont strictement conformes à la vérité, et je m'engage à renoncer à tous les avantages que je pourrais obtenir en que j'aurai pu obtenir du fait de ma participation à l'association si une de mes déclarations est inexacte.

Ih, Unterschieben, erkläre hiermit, dass alle gegebenen Angaben und Angaben richtig sind, und alle Vorteile, die ich durch Teilnahme an dem Verein erhalten könnte oder hätte erhalten können, wenn eine meiner Erklärungen nicht der Wahrheit entspricht.

Signature: *André Constant*

Lièpvre le 23.2. 1919.

JOURNAL
D'ALSACE ET DE LORRAINE

LES DEUX CAPITALLES DE L'ALLEMAGNE

SAINT-MARIE-AUX-MINES honore la mémoire de ses habitants fusillés par les Allemands

Alsaciens! Nourrissez jamais...

L'inauguration de la statue de la Liberté

M. Caillaux est élu sénateur de la Sarthe

Le retour de la Baie d'Amble

Le retour de la Baie d'Amble